



POUR UNE POLITIQUE RAISONNABLE DE L'ÉNERGIE
ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE DANS L'ARC
JURASSIEN
<http://pl-bejune.ch>

Communiqué de presse

16 mai 2018

Parodie de démocratie dans la course aux éoliennes

La soirée d'information de mardi 15 mai de la Commune de Sonvilier sur le projet de parc éolien des « Quatre Bornes » a donné une triste image de la démocratie aux quelque 120 personnes présentes. L'assemblée eu pour seul droit de poser des questions sur une série de sujets techniques soigneusement sélectionnés. La commune refuse par ailleurs de mettre les plus de 1000 pages de documents à disposition du public sous format électronique.

Probablement refroidies par l'expérience de Fontainemelon de la semaine précédente, où un véritable débat avait eu lieu entre les autorités et la population, les autorités de Sonvilier ont pris la décision d'empêcher l'expression de tout avis critique. Seules des questions étaient autorisées sur des thèmes préalablement choisis, et l'ordre du jour n'a laissé aucune place à une discussion d'ensemble. Des thèmes essentiels comme par exemple la mise en péril du Parc naturel régional du Chasseral n'ont pas pu être abordés. La loi fédérale sur l'aménagement du territoire, qui rend ce type de procédures d'information-participation obligatoires par son article 4, prévoit pourtant que la population puisse *participer* de manière adéquate, ce qui lui a clairement été refusé hier.

« La manière dont les choses ont été conçues montre la peur des autorités à vouloir prendre en compte l'opposition croissante contre ce projet éolien démesuré », estime Michel Fior, président de Paysage Libre BEJUNE. « Avec des machines de 208 mètres de haut prévues à 300 mètres des habitations, on comprend que ce projet industriel devient extrêmement clivant » estime-il.

Dans le même ordre d'idée, Paysage Libre BEJUNE a été informée lundi par son maire que la Commune de Sonvilier refuse de mettre les plus de 1000 pages du dossier à disposition sur son site internet ou sur tout autre support électronique, ceci « par souci d'équité », selon l'explication officielle. En obligeant tout un chacun à consulter les documents au bureau communal aux heures de bureau, Sonvilier met délibérément les bâtons dans les roues de la population désireuse d'approfondir un dossier très touffu et complexe.

Paysage Libre BEJUNE dénonce ce refus d'entendre l'opposition croissante à ce projet destructeur pour le paysage de l'Arc Jurassien, la santé et la sécurité des riverains. Il contribue à détériorer le climat social dans une région entière, alors qu'on pourrait attendre des communes qu'elles fassent tout pour garantir l'harmonie de la vie collective.

Contact :

Paysage Libre BEJUNE, Michel Fior, président, 079 898 11 55